



Association  
Scolaire  
Intercommunale  
Saint-Prex  
et Environs

*Comité  
de Direction*

**A l'attention des parents des élèves de l'EPS-St-Prex**

Saint-Prex, le 4 juin 2025

Mesdames, Messieurs,

Le contrat pour les prestations de transport scolaire, qui lie les MBC et l'Association scolaire intercommunale de St-Prex et Environ (ASISE), arrivera à échéance prochainement.

Conformément à la loi cantonale sur les marchés publics, un appel d'offres a été publié afin d'établir un nouveau contrat avec un transporteur. Le marché a été adjugé à l'entreprise Taxi Romontois qui a le mieux répondu aux critères de cet appel d'offre de marché public.

Concrètement, pour vos enfants, cela ne changera rien. A compter du 18 août, le transport sera toujours assuré en bus, la prise en charge et les parcours restent les mêmes. Comme d'habitude, les horaires seront disponibles sur le site internet de l'établissement scolaire.

Afin d'assurer le transport des enfants, trois nouveaux autobus seront stationnés à Villars-sous-Yens et des conductrices et conducteurs de la région, soumis aux règles de l'Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs transporteront vos enfants.

Notre nouveau prestataire est déjà au bénéfice d'une expérience de transport pour d'autres établissements scolaires et nous nous réjouissons d'entamer cette nouvelle collaboration.

En vous remerciant de prendre note de ce qui précède et restant à votre disposition pour toute question, nous vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs, nos meilleures salutations.

Pour le Comité de Direction de l'ASISE  
Marcel Grand, Président